



Cadre réservé à l'Administration

Concession n° :
Emplacement : AC/ NC Allée..... n°.....
Durée :
A compter du :
Arrêté du :

RENONCIATION AU DROIT A INHUMATION*

Entre les soussignés,

Et par devant nous, Didier Ides, maire de la commune de SAUVIGNY LE BOIS,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

NOM :

Prénoms :

Né à le

Epoux(se), veuf (ve), fils (lle), petit-fils (lle), arrière petit-fils (lle), du fondateur (trice) de la concession

Domicilié à :

NOM :

Prénoms :

Né à le

Epoux(se), veuf (ve), fils (lle), petit-fils (lle), arrière petit-fils (lle), du fondateur (trice) de la concession

Domicilié à :

NOM :

Prénoms :

Né à le

Epoux(se), veuf (ve), fils (lle), petit-fils (lle), arrière petit-fils (lle), du fondateur (trice) de la concession

Domicilié à :

NOM :

Prénoms :

Né à le

Epoux(se), veuf (ve), fils (lle), petit-fils (lle), arrière petit-fils (lle), du fondateur (trice) de la concession

Domicilié à :

NOM :

Prénoms :

Né à le

Epoux(se), veuf (ve), fils (lle), petit-fils (lle), arrière petit-fils (lle), du fondateur (trice) de la concession

Domicilié à :

D'une part,

Déclare(nt) renoncer au profit de :

NOM :

Prénoms :

Né à le

Epoux(se), veuf (ve), de :

Domicilié à :

D'autre part,

A son (leur) droit à l'inhumation dans la concession particulière de famille accordée à leur ascendant M..... suivant un acte de concession n°..... en date du de Monsieur le Maire de la commune de SAUVIGNY LE BOIS, située dans le cimetière de SAUVIGNY-LE-BOIS Allée n°.....

La présente renonciation est consentie :

- gratuitement
- onéreusement moyennant la somme de € en remboursement des dépenses engagées pour :.....
- moyennant le remboursement des dépenses engagées par chacun d'eux pour :.....
..... soit la somme globale de.....€ à répartir en parts égales entre les co-indivisaires susnommés.

A, le.....

Le Maire,

Les co-indivisaires,

le(s) bénéficiaire(s),

Joindre une copie du livret de famille

* Un des cohéritiers pourra être considéré comme seul bénéficiaire d'une concession si tous les ayants droit se désistent en sa faveur par un acte écrit et authentifié (légalisation, etc...) ou acte notarié.

Dans ce cas, le bénéficiaire devra produire des documents officiels établissant la généalogie du concessionnaire décédé pour justifier et appuyer le désistement de ses cohéritiers (livret de famille, acte notarié,...).